

Décision

Générale

colonial

Décision n° 26-466-1935 Nomination.

n° 26-466-1935

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 466 du 30/09/1935

Date de publication
2 septembre 1935

Date du numéro
30 septembre 1935

TEXTE INTÉGRAL

sont incorporés dans le Corps des agents de police en qualité d'agents de 2e classe : Mohamed Mustapha, syrien de Djibouti, et Idriss Saïd, somali gadabourcy, en remplacement numérique des askaris dont les noms suivent : Ali Ahmed, n° mle 59, licencié, et Robleh Gayad, n° mle 45, décédé. Les nominations ci-dessus sont faites par voie d'engagement volontaire pour accomplir un stage d'une année à partir de la prise de stage la prise service.